

Construire une démarche de soin associée à la prévention des TMS dans les structures de santé

L'implantation durable de **la prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS)** dans un projet d'établissement nécessite l'engagement de la Direction et l'implication de tous les Acteurs.

Le recours à une personne ressource interne comme le Référent Prévention TMS est essentielle pour mettre en œuvre et animer la démarche.

Forts d'une expérience développée depuis 2005 en partenariat avec la CRAMIF, l'association OETH, et l'ARS Ile-de-France, nous proposons une approche originale et singulière associant à la fois une démarche de Prévention des TMS à une démarche de Soins aux personnes à mobilité réduite intégrant le [Soin de Manutention](#), alliant confort, qualité, et sécurité, des soignants et des patients/résidents. La démarche de prévention repose sur l'analyse des activités de soins pour élaborer les plans d'actions de prévention, incluant organisation du travail, investissements matériels et formation des personnels de santé.

Le dispositif de formation proposé a pour objectif de créer une dynamique stratégique et opérationnelle sur une base de connaissances partagées entre la Direction de l'établissement et le Référent Prévention TMS.

Il se décline donc en 2 parcours complémentaires :

- **pour les Décideurs**, de manière à appréhender le rôle et les missions futures du Référent Prévention TMS, afin d'enrichir les actions de prévention et d'assurer la réussite de votre démarche au sein de votre établissement.
- **pour le Référent Prévention TMS**, personne-ressource de votre établissement qui développera la démarche de prévention des TMS, avec une double compétence d'animateur et de formateur.